

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 28 JANVIER 2021

DELIBERATION N°2021.00041

MESURES DE COMPENSATION ABONNES NAUTIFORM - SAISON 2020 - 2021

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 21 janvier 2021

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 95

Nombre de pouvoirs : 13

Nombre de voix : 108

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS, Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Henri BOUTHEON, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, Mme Catherine CHAPARD, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Georges HALLARY, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Jacques VALENTIN, M. Julien VASSAL

Le 11 février 2021

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20210128-02021000410

DATE D'APPHICACON: 10 Février 2021

Pouvoirs :

Mme Christiane BARAILLER donne pouvoir à M. Cyrille BONNEFOY,
M. Jean-Pierre BERGER donne pouvoir à Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE,
Mme Jennifer BONJOUR donne pouvoir à M. David FARA,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Jacques GUARINOS,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Rémy GUYOT donne pouvoir à M. Gilles THIZY,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,
Mme Nathalie MATRICON donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Ali RASFI donne pouvoir à M. Pierrick COURBON,
Mme Laetitia VALENTIN donne pouvoir à Mme Isabelle DUMESTRE

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN,
M. Philippe DENIS, M. Fabrice DUCRET, M. Jérôme GABIAUD, M. Marc JANDOT,
M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, Mme Solange MORERE, Mme Christel PFISTER,
Mme Corinne SERVANTON, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES,
Mme Eliane VERGER LEGROS

Secrétaire de Séance :

M. Tom PENTECOTE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 28 JANVIER 2021

MESURES DE COMPENSATION ABONNES NAUTIFORM - SAISON 2020 - 2021

Il est rappelé que depuis l'intégration de la commune d'Andrézieux-Bouthéon dans le périmètre de Saint-Etienne Métropole le 1^{er} janvier 2013, le complexe aquatique Nautiform est géré par la Métropole.

Cet équipement comprend d'une part, le centre aquatique et d'autre part, un centre de remise en forme (CRF).

Le Nautiform dispose d'un panel de tarifs très complets de manière à répondre au mieux à la demande des différents usagers qui fréquentent l'établissement.

En raison des dernières mesures sanitaires prises, le Centre de remise en forme a été fermé au public depuis le 25 septembre 2020 et le Centre aquatique depuis le 10 octobre 2020 pour une durée indéterminée.

Compte tenu de cette situation, la collectivité se doit de pouvoir répondre aux interrogations des usagers sur les conditions envisagées pour compenser la perte subie par ces derniers qui disposaient d'abonnements ou d'adhésions leur permettant d'accéder au centre aquatique et/ou au centre de remise en forme.

C'est ainsi qu'il sera proposé aux usagers :

- en premier lieu, un report de l'échéance de leurs abonnements ou adhésions,
- en second lieu, un avoir à faire valoir sur un prochain achat dans l'établissement,
- en dernier ressort, un remboursement de leurs abonnements ou adhésions (option possible uniquement pour les montants supérieurs à 20 €).

Il est toutefois précisé que, s'agissant des adhésions aux activités annexes (Aquabike, Aquagym, Aquatraining, Ecole de natation, Natation adultes, Perfectionnement Adultes, Zumdance, Pilates, Activités Séniors, Sport Santé vitalité, Abonnement Ados), toute demande ne sera prise en compte et traitée qu'en fin de saison sportive pour éviter d'avoir à gérer des remboursements puis de nouveaux encaissements en cas d'amélioration de la situation sanitaire et de réouverture des installations.

Il convient, par ailleurs, de préciser que les échéances de prélèvements automatiques seront suspendues pour toutes les périodes de fermeture supérieures à un mois.

Les échéances restant dues seront :

- soit reportées si le client souhaite réactiver son abonnement après la période de fermeture,
- soit annulées si le client souhaite mettre un terme à son abonnement. En cas d'annulation, les sommes éventuellement dues lors de la suspension des échéances de prélèvement feront l'objet d'un titre de recette si le montant restant dû est supérieur ou égal à 20 € ou seront annulées si le montant est inférieur.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve les mesures compensatoires proposées aux usagers du complexe aquatique du Nautiform en raison de la fermeture de ce dernier ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tout document permettant la mise en œuvre de ces mesures décrites ci-dessus ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au budget de la Direction des Sports - NAUT 6188 NAUTI de l'exercice 2021 sous réserve de l'adoption du BP 2021.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, sweeping flourish above the main text.

Gaël PERDRIAU